Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2023

Désignation de l'entreprise : SAS ABB NETTOYAGE ECOLOGIE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 58 AVENUE DE WAGRAM 75017 PARIS — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 5 1 3 8 3 9 3 0 8 0 0 0 4 8 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31 12 2023 Net 3	N-1 31 12 2022 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	3 292	AS 1 459	1 833	1 693
	Autres immobilisations corporelles	AT	6 751	AU 4 871	1 880	1 747
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	112	BI	112	8 890
	TOTAL (II)	BJ	10 155	BK 6 331	3 824	12 329
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	115	BW	115	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	503 455	BY 880	502 575	441 511
	Autres créances (3)	BZ	19 421	CA	19 421	14 842
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	59 466	CG	59 466	30 886
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 395	CI	1 395	1 603
	TOTAL (III)	CJ	583 852	CK 880	582 972	488 843
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	594 007	IA 7 210	586 796	501 172

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP 112 | (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété : Immobilisations | Stocks | Créances

En Euros

ADE CONSEIL

"Certif conforme à l'original"

AF

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2023

Désignation de l'entreprise : SAS ABB NETTOYAGE ECOLOGIE — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 50 000)	DA	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	88 150	61 042
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	21 144	27 108
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	164 294	143 150
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	60 689	85 558
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	20 465	3 945
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	1 761	1 761
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	70 218	62 874
	Dettes fiscales et sociales	DY	242 313	191 434
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	27 057	12 449
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	422 502	358 021
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	586 796	501 172

RENVOIS					
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B		
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	386 825	297 332
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

ABB NETTOYAGE ECOLOGIQUE

Société par actions simplifiée
Au capital de 50.000 euros
Siège social : 58 avenue de Wagram
75017 Paris
RCS Paris 513 839 308

ANNEXE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2023, dont le total est de 586.196 euros et du compte de résultat dont le total est de 1.688.675 euros, dégageant un résultat bénéficiaire de 21.144 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

La liasse fiscale, selon le régime réel (tableau 2050 à 2059G), a été établie conformément aux prescriptions légales et aux textes en vigueur.

INFORMATIONS DE L'ANNEXE DEFINIE PAR LA LOI DU 30 AVRIL 1983

Les documents fournis dans les comptes annuels permettent de donner une image fidèle de l'entreprise tant sur :

- le patrimoine,
- la situation financière,
- les résultats de l'entreprise.

Aucune dérogation aux prescriptions légales comptables n'a été constatée durant ledit exercice.

" Certifié conforme à l'original "



ADE Conseil

NOTE SUR L'ACTIF

L'ACTIF IMMOBILISE

Le montant des immobilisations et des amortissements est inscrit conformément aux obligations légales dans les tableaux 2054 et 2055.

Conformément aux textes faisant suite aux différentes réformes sur les actifs, l'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables.

L'entreprise n'a pas identifié de composants sur les différentes immobilisations dont elle est propriétaire.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

L'entreprise est propriétaire d'immobilisations corporelles pour une valeur brute de 10.043 euros. Elles ont été amorties conformément aux prescriptions comptables en vigueur selon le mode linéaire :

- le matériel industriel a été amorti sur une durée comprise entre 2 et 5 ans,
- le matériel de transport a été amorti sur une durée de 5 ans,
- le matériel de bureau a été amorti sur une durée comprise entre 2 et 3 ans.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

A la clôture de l'exercice, l'entreprise dispose d'immobilisations financières pour un montant de 112 euros correspondant à un dépôt de garantie.

L'ACTIF CIRCULANT

AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES

A la date de clôture, ce poste se monte à 115 euros et correspond à des acomptes fournisseurs.

CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

A la date de clôture, ce poste se monte à 502.575 euros brut dont 6.201 euros de créances douteuses.

Une provision sur créance douteuse a été comptabilisée pour 880 euros.

AUTRES CREANCES

Les « autres créances » s'élèvent au 31 décembre 2023 à 19.421 euros dont :

- de la TVA déductible sur biens et services pour	13.721 euros,
- de la TVA sur factures non parvenues pour	2.143 euros,
- de la TVA sur avoirs à établir pour	2.211 euros,
- un compte débiteurs divers pour	1.346 euros.

DISPONIBILITES

Le poste « disponibilités » s'élève au 31 décembre 2023 à 59.466 euros et correspond aux soldes de banque.

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Au 31 décembre 2023, les charges constatées d'avance se montent à 1.395 euros. Ces charges sont relatives à l'exercice 2024.

NOTE SUR LE PASSIF

CAPITAUX PROPRES & INFORMATIONS GENERALES

Date d'arrêté *Durée de l'exercice (mois)*	*31/12/2023* *12*	*31/12/2022* *12*	*31/12/2021* *12*	*31/12/2020* *12*	*31/12/2019* *12*
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	50.000	50.000	50.000	50.000	50.000
Nombre d'actions	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	1.688.270	1.242.439	886.920	675.150	649.948
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	30.220	35.612	21.777	6.928	1.143
Impôts sur les bénéfices	6.621	6.621	1.499	0	0
Dot. amortissements et provisions	2.455	1.883	1.343	2.288	2.802
Résultat net	21.144	27.108	18.935	4.640	-1.659
RESULTAT PAR ACTIONS					
Résultat après impôt, participation	21,14	27,11	18,93	4,640	-1,659
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	35	30	25	19	19
Masse salariale	945.158	678.118	513.802	392.967	406.784

DETTES

EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT

L'emprunt auprès d'établissements de crédit s'élève au 31 décembre 2023 à 60.689 euros.

En mai 2020, la société a souscrit un emprunt pour un montant de 100.000 euros dans le cadre du dispositif du « Prêt Garantie par l'Etat » (PGE), auprès du « Crédit du Nord ». Au 31 décembre 2023, le capital restant dû se monte à 60.689 euros se décomposant de la façon suivante :

- à moins d'un an 25.011 euros.
- à plus d'un an et moins de cinq ans 35.678 euros.

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS

Le poste « emprunts et dettes financières divers » correspond à une dette envers l'associé « BJK HOLDING » se montant à 20.465 euros.

AVANCES ET ACOMPTES RECUS

La société a comptabilisé 1.761 euros d'acomptes sur commandes au 31 décembre 2023.

FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Le poste « fournisseurs et comptes rattachés » se monte à 70.218 euros, dont 5.647 euros de factures non parvenues.

DETTES FISCALES ET SOCIALES

Le montant des « dettes fiscales et sociales » s'élève au 31 décembre 2023 à 242.313 euros et correspond notamment à :

- des rémunérations dues pour 70.918 euros,
- des charges sociales dues pour 43.858 euros,
- le prélèvement à la source pour 1.060 euros,
- l'impôt sur les sociétés pour 1 euro,
- de la TVA à payer (12/2023) pour 32.134 euros,
- de la TVA collectée non exigible pour 85.451 euros,
- des charges fiscales à payer pour 8.891 euros.

AUTRES DETTES

Les « autres dettes » s'élèvent à 27.057 euros et correspondent à :

- des avoirs clients pour	3.484 euros,
- des avoirs clients à établir pour	13.263 euros,
- des débours pour	4.416 euros,
- des notes de frais dues pour	5.894 euros.

ENGAGEMENTS DONNES

Les engagements financiers recensés au 31 décembre 2023 correspondent à trois contrats de crédit-bail portant sur deux véhicules utilitaires et un véhicule de tourisme. Le montant des redevances annuelles s'élève à 18.057 euros.

CREDIT-BAIL

Poste du bilan	V.O.	Redevances		Amortissements théoriques		Redevances restant à payer		Prix d'achat résiduel
		De l'exercice	Cumul antérieur	De l'exercice	Cumul antérieur	A 1 an	De 1 à 5 ans	
Renault Clio VU (04/2019)	13.554	926	13.886	839	12.581	-	-	136
Renault TRAFIC VU (04/2021)	26.325	7.372	14.058	6.581	11.517	7.372	3.072	-
Volvo (04/2022)	78.500	9.760	20.811	11.151	7.713	9.781	3.260	45.047
Total	118.379	18.058	48.755	18.571	31.811	17.153	6.332	45.183

* *Amortissement de l'exercice :*

- *Clio VU : (13.554 € - 136 €) x ¼ x 3/12= 839 €*
- *Renault TRAFIC : 26.325 € x ¼ = 6.581 €*
- *Volvo : (78.500-45.047) x 1/3 = 11.151 €*

Les engagements financiers recensés au 31 décembre 2023 correspondent également à deux contrats de location longue durée pour des véhicules de tourisme utilisés pour les besoins de l'exploitation.

Les loyers correspondant aux contrats de location longue durée se sont élevés à 3.972 euros pour 2023.

LOCATION LONGUE DUREE

Nature du bien	V.O.	Loyers		Loyers restant à payer	
		de l'exercice[1]	cumul antérieur	à 1 an	de 1 et 5 ans
VW GOLF (12/2023)	31.261	765	-	8.887	26.661
LYNK & CO (12/2023)	44.500	3.207	-	7.452	6.831
TOTAL GENERAL	**75.761**	**3.972**	**-**	**16.339**	**33.492**

DONNEES HORS BILAN

Les congés payés dus au 31/12/2023 n'ont pas été provisionnés au même titre que les exercices précédents conformément au principe de permanence des méthodes.